Fiche d'information Résistant

Photos
- IMGP8213.jpg

Genre
Homme

Nom
BEGUE

Prénom
Henri

Nom et Prénom(s)
BEGUE Henri

Chronologie
1942

Statut
- FFI
- DIR

Réseaux
- AS - ARMEE SECRETE

Zones d'action
Tarn-et Garonne

Date de naissance
10/12/1920

Commune
Le Havre

Département / Pays
76

Lieu
Le Havre - 76

MPLF
- MPLF

Mort pour la France
05/05/1945 à Sandbostel (Allemagne)

Parcours dans la résistance

Henri BEGUE est né le 10 décembre 1920 au Havre, fils de Jean-Pierre Bégué, vérificateur des douanes et de Marie Céleste Borredon, institutrice, domiciliés 88 rue de Normandie au Havre.

Son état-civil mentionne qu'il est "adopté par la nation suivant le jugement du tribunal civil de Montauban (Tarn et Garonne) en date du 28 mars 1924". Cette disposition visait à apporter une protection morale et matérielle, jusqu'à leur majorité, aux nombreux orphelins de guerre et enfants de mutilés ou d'invalides.

Au moment de son arrestation en 1944, il est étudiant en droit à la Faculté de Toulouse et secrétaire d'exploitation Forestière à Grisolles (Tarn et Garonne), domicilié place du Parvis à Grisolles.

Candidat à l'école de Saint Cyr en 1940 et 1941, engagé au 6e régiment de chasseurs alpins de Grenoble fin 1940, il a suivi les cours du Peloton du 16 janvier au 5 août 1941. Il est nommé caporal-chef le 1er juillet 1941 et libéré en fin d'année.

Un document établi en 1948 par le général commandant la Ve région militaire, atteste que Henri Bégué a fait partie des FFI à compter de janvier 1942, au sein de la 2e Compagnie A.S. (Armée Secrète) du Tarn-et-Garonne. Il avait été contacté par le Lieutenant Lacaze (alias La Flèche), chef cantonal, pharmacien à Grisolles. au sein de la Compagnie A.S. (Armée Secrète) du Tarn-et-Garonne.

La mère d'Henri indique dans un courrier qu'il était le chef de la résistance à Grisolles et exécutait les ordres qu'il recevait de Montauban et de Toulouse.
Il effectue de la propagande et la distribution de journaux clandestin. En septembre 1942, il est nommé sous-chef cantonal du Corps franc avec pour alias Zizi.

En 1943, il suit des cours de sabotage à la grenade, il opère la prise de cartes d'alimentation au préjudice des mairies d'Aucamville et de Monbéqui et participe à l'enlèvement aux Allemands d'une citerne d'essence de 12 500 litres, à la récupération à Toulouse de plusieurs véhicules réquisitionnés par les Allemands (tractions et 402), au sabotage de camions à la briqueterie Rouffet et à l'incendie de dix véhicules allemands à Montauban. Il récupère du matériel de cuisine et de la literie à la caserne Pomponne occupée par les panzergrenadiers, et récupère des effets au chantier de Jeunesse de Lavardac, destinés au ravitaillement du maquis d'Ornano. Il participe à un convoi d'armes sur Toulouse et au sabotage de la ligne Toulouse-Montauban le 30 avril 1943.

Henri BEGUE est dénoncé et arrêté avec douze autres personnes le 2 mai 1944 à Grisolles par la Das Reich, suite au sabotage par l'A.S. des voies et pylônes de la ligne de Paris. Les personnes impliquées dans la même affaire étaient Charles Delboulbes et Manuel Alberia.

Il est interné à Montpezat puis à la prison Saint-Michel à Toulouse (6 mai 1944) avant d'être transféré à Compiègne (n° 37435) jusqu'au 4 juin, date à laquelle il est déporté politique par le convoi de Compiègne au KL Neuengamme, avec Charles Delboulbes (attestation).

Il est ensuite transféré en juin1944 à Hambourg, puis à Sachsenhausen-Oranienburg en septembre, où il demeure jusqu'en février 1945. Puis il fut transféré à Bergen-Belsen.

Venant de Bergen Belsen, il est acheminé le 15 avril 1945 au camp de Sandbostel, tel qu'il l'écrit lui-même, annonçant son arrivée à sa famille, mais il se dit souffrant. Il est alors soigné pour dysenterie à l'hôpital anglais du Stalag X à Sandbostel (matricule 73991).

Selon un courrier de sa mère, le 7 mai, il est changé de salle et vers le 10 mai, un camarade, Serge Castet, témoigne le retrouver à l'hôpital Canadien N°7 de Bassum. Ils se parlent longuement le 29 mai, et de nouveau le 6 juin, date ou son camarade tuberculeux fut rapatrié par train sanitaire.

A cette époque Henri BEGUE était convalescent. Ayant été contagieux, il devait purger une quarantaine avant d'être rapatrié et devait être envoyé à cet effet dans un camp au Sud-Est d'Hambourg.

Or début juillet, par suite de rectification de zone, cette région était passée en zone russe. Pour rentrer plus tôt, certains déportés s'échappaient et se dirigeaient vers la Hollande, la radio ayant annoncé sa libération.

A Sandbostel et Bassum l'hôpital général Canadien n° 7, les Canadiens avaient donné à chaque malade un sac fixé au pied du lit, où se trouvait une fiche portant le nom du malade et les diagnostics des majors, soins donnés… lorsque le malade quittait la salle ou l'hôpital, le sac le suivait, et s'il décédait, le sac et la fiche restaient.

Ainsi, à la Croix Rouge Anglaise et à la Croix Rouge Canadienne, se trouvaient des quantités de fiches des décédés de la région de Sandbostel.

En avril 1947, le frère aîné d'Henri, lieutenant d'infanterie coloniale de retour du Tonkin où il se trouvait depuis 6 ans, est allé lui-même à Paris au siège de ces deux Croix-Rouge et a consulté toutes les fiches, cherchant celle de son frère, mais ne l'a pas trouvée.

Ceci laisse supposer, ainsi que le racontait le déporté rapatrié le 6 juin, qu'Henri aurait quitté l'hôpital de Bassum en emportant son sac et sa fiche.

« S'est-il dirigé vers la Hollande ? Est-il allé au camp au Sud Est Hambourg purger sa quarantaine espérant rentrer ensuite ? Le saura-t-on jamais ? »

Telles sont les questions auxquelles sa mère tenta désespérément de trouver réponse.

Un courrier de la Croix-Rouge d'octobre 1945 lui laissa entendre qu'il aurait séjourné après la libération dans les hôpitaux hollandais, notamment à Bois-le-Duc.

Le 4 décembre 1945, Madame Bégué écrivit un poignant courrier à un « général » dont le nom n'est pas mentionné :
« le mardi 20 novembre, à l'émission de 16h 30, la radio émettait un communiqué du Ministère des Déportés pour prévenir les familles : « des milliers de français se trouvent dans les nations d'Europe, et ne peuvent communiquer avec leurs familles ».

Pourquoi ? C'est inconcevable et inhumain.

Depuis qu'il rentre « des absents », quel crève-cœur pour les mamans de ceux dont on ne sait rien. N'y a-t-il pas un remède à cet état de choses ?

Je suis fière de mes deux fils, ils ont fait leur devoir, comme de braves petits français, mais je suis aussi leur malheureuse maman, angoissée et terriblement anxieuse.

Si j'espère revoir mon cher déporté, je redoute aussi le pire.

Pauvre enfant de vingt-quatre ans, si vivant, si courageux. Mon général, pensez à toutes les mamans de France qui pleurent et qui ont peut-être leur fils à l'étranger ; si vous pouvez faire cesser leur calvaire, faites-le. En leur nom et au mien, je vous remercie d'avance et vous exprime ma respectueuse reconnaissance ».

Selon son état-civil, Henri BEGUE est déclaré Mort pour la France le 5 mai 1945 "à Hambourg, Sandbostel, Allemagne", son décès a été transcrit à Grisolles (82) le 17 avril 1953.

Il a été homologué FFI et DIR.

Distinction : Médaille de la Résistance française à titre posthume (1958). Médaille d'argent de la reconnaissance française pour faits de résistance (1950).

La commune de Grisolles honore chaque année la mémoire de ses résistants arrêtés par la Gestapo, dont Henri

BEGUE.

Notice établie par Serge Le Nabour. Révisée le 3 décembre 2022.

Documents annexés : pièces du dossier GR 16 P 43424 et GR 19 P 82 006

Article de la Dépêche

Décorations
- Médaille de la résistance

SHD Vincennes
GR 16 P 43424- GR 19 P 82 006

SHD Caen
AC 21 P 422 772

Archives du collectif
GR 16 P 43424 (I. Duhamel) - GR 19 P 82 / 6 - AC 21 P 422 772 (D. Fouache) - Liste 76 des Médaillés de la résistance (M. Baldenweck)

Photothèque / Documents annexes
- IMGP8189.jpg
- IMGP8219.jpg
- IMGP8190.jpg
- IMGP8201.jpg
- IMGP8190.jpg
- IMGP8183.jpg
- IMGP8182.jpg
- IMGP8211.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0012-1-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0011-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0010-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0009-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0008-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0007-2-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0006-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0005-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0004-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0004-1-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0002-scaled.jpg
- archives_SHDGR__GR_19_P_82_006__0001-scaled.jpg

Crédit Photo
© AC 21 P 422 772

Mise à jour

04/12/2020